

Réseau Santé
HAUT-LÉMAN

Rapport d'activité 2025

L'essentiel en bref





BILLET DU PRÉSIDENT

En 2025, notre Réseau a poursuivi sa mission de coordination des soins et d'accompagnement de la population de l'Est vaudois et du Chablais valaisan. Dans un contexte sanitaire cantonal en constante évolution pour ne pas dire instable, le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) a renforcé son rôle d'acteur régional de référence en favorisant une prise en charge intégrée et centrée sur les besoins des patient·e·s.

Le BRIO a continué son travail d'accompagnement. Le développement des collaborations interinstitutionnelles a permis d'améliorer la fluidité du parcours de soins et de renforcer les liens entre l'hôpital, les soins à domicile, les EMS et les partenaires sociaux.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets de santé publique et de prévention (diabète, santé mentale, soins palliatifs et soutien aux proches aidant·e·s).

La formation des professionnel·le·s demeure une priorité. L'Institut de Formation du Haut-Léman (IFHL), porté en partenariat avec l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et la Fondation de Nant a connu une forte activité.

Enfin, il faut mentionner l'aboutissement de la 1^{ère} partie d'un projet de santé publique ambitieux, soit "Le Diagnostic territorial de Santé pour le RSHL", prenant en compte la Riviera, le Pays-d'Enhaut, les Chablais vaudois et valaisan ainsi que la Basse-Veveyse fribourgeoise. Ce travail financé par le Réseau, donc par ses membres, et mené par le Pr Stéphane Joost du groupe GIRAPH, sous la houlette de l'EPFL et des HUG, devrait nous amener, d'ici 2028 on l'espère, à avoir une parfaite connaissance de la cartographie de la santé somatique et psychique de notre belle région. Cela permettra de mieux cibler les besoins de notre population.

Je profite ici pour remercier notre Directeur Vincent Matthys et toutes ses équipes qui, par leur engagement, permettent au RSHL d'améliorer chaque jour sa capacité d'innovation et la mobilisation des partenaires pour lui permettre de jouer le rôle central qui est le sien dans le développement d'un système de santé régional performant, humain et durable.

Jean de Gautard
Président



MOT DU DIRECTEUR

La transmission des savoirs ne s'impose pas. Elle se vit, au quotidien, sur le terrain.

Elle prend forme dans les échanges simples entre collègues, dans les coopérations entre partenaires, dans ces moments concrets où l'on apprend en travaillant ensemble, là où les pratiques se rencontrent, s'ajustent, s'enrichissent.

Transmettre, c'est faire vivre le réseau. C'est dépasser les silos, valoriser le partage d'expérience, croiser les regards, relier les pratiques. C'est dans ce mouvement collectif que les compétences se construisent, pas à pas, durablement, au plus près du terrain.

Dans cette dynamique, nous nous appuyons, entre autres, sur deux leviers complémentaires : l'Institut de formation du Haut-Léman (IFHL), pôle régional de formation continue, et les équipes spécialisées. L'IFHL impulse les dynamiques d'apprentissage, construit les parcours et accompagne les évolutions de compétences à l'échelle régionale. Les équipes spécialisées prolongent ce mouvement au quotidien : elles relaient, soutiennent et ancrent leurs savoirs directement sur le terrain.

La transmission des savoirs est avant tout une aventure collective. Une responsabilité partagée, et surtout, une belle manière d'avancer ensemble.

Vincent Matthys
Directeur



ACTIVITÉS PERMANENTES

Le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) fédère les acteur·trice·s de la santé et du social de la région afin d'améliorer l'accès aux prestations et de renforcer la coordination des prises en charge tout au long du parcours de santé. Il contribue ainsi à un système de santé intégré, efficient et centré sur les besoins de la population.

FAITS MARQUANTS

- > L'année 2025 a été marquée par les annonces de mesures d'économies cantonales, suscitant de vives préoccupations quant à leurs répercussions sur l'accès aux soins et l'équilibre de l'offre régionale. Face à ces défis, le RSHL et ses partenaires se sont mobilisés pour mener une réflexion commune et anticiper les impacts sur la population. Dans un contexte financier contraint, marqué par la stagnation des financements cantonaux depuis plusieurs années, le RSHL poursuit ses efforts d'efficience tout en veillant à préserver les prestations essentielles et la qualité de l'accompagnement offert à la population et aux professionnel·le·s.

- > Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation vaudoise sur la protection des données, un important travail de mise en conformité a été réalisé, aboutissant à l'adoption d'un règlement interne et à l'élaboration de documents de référence destinés aux collaborateur·trice·s. Un programme d'information et de formation de l'ensemble des cadres et collaborateur·trice·s est prévu en 2026.

Cette démarche vise à renforcer les bonnes pratiques en matière de traitement des données personnelles, notamment le respect des principes de finalité et de proportionnalité, la limitation de l'accès aux seules personnes autorisées, le respect du devoir de confidentialité ainsi que la transparence envers les personnes concernées. Elle précise également les responsabilités des différent·e·s acteur·trice·s, les règles de conservation des données, les mesures de sécurité à appliquer et les procédures à suivre en cas d'incident.

ACTUALITÉ

- > Le RSHL renforce son implication en psychiatrie avec un poste d'infirmier·ère référent·e en santé mentale (20%). Cette personne apportera son expertise au réseau socio-sanitaire, soutiendra le développement cohérent des actions et dispositifs régionaux et fera le lien entre les orientations cantonales, les besoins du terrain et les pratiques professionnelles.
- > Cette démarche s'inscrit dans la continuité des réflexions stratégiques du RSHL, notamment l'évaluation des besoins en psychiatrie dans le Pays-d'Enhaut, qui met en évidence une hausse marquée de la demande.

Tél. 021 967 22 67 / info@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 233 membres dont la Société Vaudoise de Médecine (SVM) qui représente les médecins installé·e·s (+6%)
- > 83 collaborateur·trice·s sous contrat RSHL (+0.3%)
- > 29 collaborateur·trice·s mis·es à disposition par nos partenaires, y compris les 19 collaborateur·trice·s des deux EMIR
- > 53.75 EPT (-0.4%) sous contrat RSHL
- > 1'338 patient·e·s suivi·e·s par nos consultations spécialisées (-4%)



INTERVENIR

L'optimisation de la réponse aux urgences communautaires vise à garantir une prise en charge adaptée et rapide de toute personne présentant un besoin de soins ressenti comme urgent, grâce à une coordination renforcée entre les acteur·trice·s concerné·e·s.

FAITS MARQUANTS

- > En collaboration avec les trois autres Réseaux et la Direction générale de la santé (DGS), le RSHL participe aux travaux d'harmonisation des équipes mobiles, permettant ainsi une prise en charge et des prestations coordonnées pour les urgences non vitales sur le Canton.
- > La collaboration avec le canton du Valais a permis de pérenniser le déploiement des Equipes Mobiles d'Intervention Rapide (EMIR) Soma sur le Chablais valaisan. Des campagnes de sensibilisation menées avec l'HRC ont encouragé le bon recours aux urgences, tandis qu'un symposium consacré aux addictions a réuni les professionnel·le·s autour des enjeux somatiques et psychiatriques.

Garde :

- > Mandataire de la garde médicale de médecine générale dans l'Est vaudois, le RSHL assure la coordination des cinq cercles de garde, avec pour chacun une organisation et des ressources qui lui sont propres.
- > Il participe également aux travaux cantonaux visant à harmoniser l'organisation de la garde médicale, en contribuant à l'élaboration de modèles organisationnels et de pistes d'amélioration soumis aux autorités.

ACTUALITÉ

- > Le RSHL a organisé une journée d'échange réunissant les deux équipes EMIR Soma et Psy, les cadres et les médecins-conseils afin de renforcer les collaborations et d'identifier des pistes de développement. Les échanges ont porté notamment sur la prévention des recours évitables aux urgences, l'harmonisation des pratiques, la communication, les collaborations avec les EPSM et les EMS, ainsi que les enjeux de ressources humaines et de formation continue.
- > Dans le prolongement des travaux menés en 2025, la Direction de l'Urgence Préhospitalière et de la Coordination (DUPC) a consulté le mandataire et la Commission Régionale de la Garde (CRG) sur plusieurs protocoles et processus visant à faciliter l'activité des médecins de garde.

Tél. 021 967 22 67 / info@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 155 médecins de garde dans l'Est vaudois (78 généralistes, 36 pédiatres et 41 psychiatres)
- > En 2026 (janvier à mai), l'EMIR Soma a réalisé 530 interventions (-18% par rapport à 2025), dont 91% ont permis un maintien à domicile. Les principales demandes proviennent des CTMG, des urgences de l'HRC et des EMS
- > L'EMIR Psy a effectué 344 interventions (+10 % par rapport à 2025), avec un taux de maintien à domicile de 90%. Les demandes émanent principalement du SPAUL, Fondation de Nant, des EMS et EPSM



Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) informe, accompagne et oriente la population afin de lui faciliter l'accès aux prestations de santé/sociales adaptées aux besoins de chacun-e. Il soutient également les professionnel-le-s dans leurs démarches d'orientation et de coordination.

FAITS MARQUANTS

- Le projet "Anticiper le changement du projet de vie avant la crise", porté par le BRIO dans le cadre de "Vieillir2030", a permis de définir un dispositif visant à repérer plus précocement les situations de fragilité et à structurer l'évaluation en amont des ruptures de parcours, en renforçant la coordination entre acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. En 2026, le projet passera en phase de mise en œuvre avec la formalisation des outils, la définition d'un périmètre-pilote et des indicateurs, ainsi que la mobilisation des partenaires.
- Les séances de Coordination Médico-Sociale du BRIO constituent un espace d'échange entre les acteurs-trice-s du Réseau Santé Haut-Léman, favorisant une culture commune, la collaboration et une meilleure compréhension des rôles de chacun-e.
- Basées sur des situations concrètes et des apports de partenaires, elles permettent le partage d'expérience, l'identification de pistes d'amélioration et le développement de projets. L'ouverture à un public élargi en renforce la portée.
- Les thématiques abordées reflètent les enjeux du réseau, notamment les PLAFA, les addictions et la gestion des médicaments lors des transitions de soins.

ACTUALITÉ

En janvier 2026, une nouvelle version de la BRIOCHE a été déployée, outil informatique central pour les activités d'orientation et de coordination. Cette évolution représente une étape importante pour harmoniser les pratiques, améliorer la traçabilité des situations et soutenir une gestion plus structurée des parcours. En amont, un important travail d'appropriation a été réalisé par les équipes. Un dialogue soutenu avec les instances de gouvernance a permis d'ajuster les fonctionnalités au plus près des besoins du terrain. Après la mise en production, l'attention portera sur la stabilisation des usages, l'optimisation des processus et la poursuite des ajustements fonctionnels. L'objectif est que l'outil soutienne l'activité sans alourdir les démarches, en particulier dans les situations où la réactivité et la fluidité sont essentielles.

Tél. 021 960 19 19 / brio@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 9'890 dossiers ouverts par le BRIO (+3.0%)
- 212 entretiens réalisés par nos assistant-e-s sociaux-les (-60.3%)
- 373 demandes d'information médico-sociale (-22.3%)
- 1'466 lits d'hébergement de court et de long séjour (+1.4%)
- 734 entrées long séjour réalisées dans les EMS de notre région (-2.1%)
- 475 logements protégés conventionnés et non conventionnés (+3.7%)



L'Institut de formation du Haut-Léman (IFHL) propose une formation continue riche, accessible et de qualité au secteur santé-social de la région de l'Est vaudois, du Chablais valaisan et du Pays-d'Enhaut. Les formations inscrites à son catalogue contribuent à l'excellence collective et à l'émulation du travail interdisciplinaire.

FAITS MARQUANTS

- En 2025, la collaboration avec les membres du RSHL au sein du Comité consultatif de l'IFHL s'est poursuivie afin d'adapter l'offre de formation aux besoins du terrain. Cette dynamique a favorisé le développement de formats innovants, notamment le gamelearning, ainsi que le renforcement des formations en psychiatrie en collaboration avec la Fondation de Nant. La formation "Psychiatrie : les bases à connaître, la communication à adopter" a rencontré un vif succès et est reconduite en 2026.
- Le partenariat privilégié entre le RSHL et l'IFHL illustre l'engagement du Réseau en faveur de la formation continue : en 2025, 50 collaborateur-trice-s ont suivi une ou plusieurs formations de l'IFHL et 7 étaient engagé-e-s dans un DAS, un CAS ou un diplôme fédéral. Le RSHL a consacré 3.28% de sa masse salariale à la formation, bien au-delà du minimum (1%) prévu par la CCT-SAN. Entreprise formatrice, le RSHL accueille également deux apprenties et propose des stages d'observation, contribuant ainsi à la relève des professionnel-le-s de la santé.

ACTUALITÉ

De nouvelles formations ont été proposées, notamment "Intégrer l'IA dans votre pratique quotidienne" et "La relation entre personnes proches aidantes, bénéficiaires et professionnel-le-s : un partenariat à organiser et à accompagner dans votre équipe". Par ailleurs, le programme CATA-forme est sur le point d'être finalisé. Il vise à renforcer la préparation et la gestion des situations de crise au sein des institutions, en bénéficiant de l'expertise de M. Jean-Marc Rudaz, spécialiste reconnu dans ce domaine.

Catalogue 2026 téléchargeable sur le site de l'IFHL :



Tél. 058 773 23 62 / formation@ifhl.ch / www.ifhl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 48 formations données (+29.7%)
- 160 journées de formation organisées (+6.7%)
- 1'081 participant-e-s aux cours provenant de 34 institutions différentes et de 88 personnes inscrites à titre privé (+8.2%)



DIAGNOSTIQUER

Le Centre Mémoire de l'Est Vaudois (CMEV) réunit les compétences du RSHL, de l'Hôpital Riviera-Chablais et de la Fondation de Nant afin d'assurer un diagnostic précoce et multidisciplinaire de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés. Il propose également du conseil, de l'aide à la prise en charge et un soutien.

La Consultation psychologique pour Proches Aidants (CPA) s'adresse à toute personne accompagnant un-e proche malade, quelle que soit sa pathologie, afin d'offrir un soutien psychologique face aux difficultés liées à ce rôle.

FAITS MARQUANTS

- Le CMEV poursuit son développement grâce à une collaboration étroite entre le RSHL, l'HRC et la Fondation de Nant, au bénéfice des patient-e-s, de leurs proches et des professionnel-le-s de 1^{ère} ligne. Cette dynamique de collaboration se retrouve également au sein de la CGA ainsi que dans les interactions entre l'EMSP et l'EMiSP. En 2025, le programme CareMENS s'est enrichi d'un groupe de suivi thérapeutique en logopédie, destiné aux personnes présentant une aphasie progressive ou une atteinte langagière liée à une maladie neurodégénérative; le fait d'être en groupe favorise à la fois le maintien des capacités de communication et le lien social.

Le témoignage d'un participant :

"J'ai trouvé le contenu du programme bien intéressant, bien structuré, et tout à fait apte à la longueur de chaque séance. La variété des méthodes présentées donnait le choix à chacun de trouver celles appropriées à sa propre personnalité et mode de fonctionnement. Pour moi, la participation à ce programme a marqué un grand virage vers l'acceptation et l'intégration du diagnostic dans mon quotidien. Les divers outils d'aide-mémoire m'ont ouvert l'esprit et l'espoir qu'il y a des moyens pour vivre avec la maladie d'Alzheimer plus calmement, avec patience et sérénité"; cela montre que CareMENS répond aux attentes des bénéficiaires.

- La CPA poursuit son activité au Pays-d'Enhaut avec une consultation mensuelle à Château-d'Œx. Elle a renforcé sa visibilité en 2025 par une campagne d'information auprès des médecins traitant-e-s et par des présentations à divers partenaires (Fondation de Nant, CMS, PSPE).

ACTUALITÉ

En février 2026, Swissmedic a autorisé un nouveau traitement contre la maladie d'Alzheimer, le Donanemab, déjà validé par l'Agence Européenne des Médicaments (EMA). Les patient-e-s seront dépisté-e-s dans les Centres régionaux, tandis que l'administration du traitement se fera au CHUV. Le dispositif fera l'objet d'une réévaluation après quelques mois de pratique.

Tél. CMEV et CPA 021 967 22 80
centre.memoire@rshl.ch et cpa@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 439 patient-e-s suivi-e-s par le CMEV (+8.1%)
- 136 médecins traitant-e-s ont orienté des patient-e-s vers le CMEV
- 348 entretiens CPA (+61.1%) pour 94 patient-e-s (+38.2%), dont 18 au PSPE, soit une moyenne de 3,7 entretiens par situation



TRANSMETTRE

Le Dispositif DiabEst assure une prise en charge interprofessionnelle des personnes vivant avec un diabète, en particulier dans les situations complexes. Il place l'éducation thérapeutique au cœur de son accompagnement afin de renforcer l'autonomie des patient-e-s, dans le cadre d'un suivi interdisciplinaire associant le-la médecin traitant-e, les partenaires du dispositif et les proches.

FAITS MARQUANTS

- Le retour de pédiatres agréé-e-s, spécialistes en endocrinologie et diabétologie, au sein du service de pédiatrie de l'HRC à Rennaz permet à notre équipe de diabétologie pédiatrique d'assurer à nouveau un suivi de proximité des enfants et de leurs familles dès l'annonce du diagnostic. Les nouveaux cas de diabète peuvent être ainsi pris en charge localement, sans nécessiter de transfert vers un autre centre hospitalier. La collaboration avec l'Hôpital de l'Enfance à Lausanne demeure toutefois pleinement d'actualité et s'inscrit dans le cadre d'une prise en charge coordonnée.
- Après le lancement des "Cafés-Echanges", espaces de partage entre patient-e-s, animés par les professionnel-le-s du dispositif DiabEst, place aux "Apéros-Echanges", destinés à toucher le public qui travaille.

ACTUALITÉ

Le programme DIAfit, porté par la D^{re} Verschueren, médecin diabétologue et membre du dispositif DiabEst, en collaboration avec la Clinique Valmont et le RSHL, est relancé en 2026 après plusieurs années d'absence dans la région. Cette collaboration a permis de proposer à nouveau ce programme sur le territoire, favorisant l'amélioration de la condition physique, de l'autogestion du diabète et de la qualité de vie des participant-e-s. Dix patient-e-s ont pris part à cette édition, dont les retours sont très encourageants. Afin de pérenniser cette dynamique, un groupe de suivi hebdomadaire, animé par notre maître de sport en activités physiques adaptées, est également proposé.

Adulte :

Tél. 079 865 59 34
diabest@rshl.ch

Pédiatrie :

Tél. 079 284 75 42
diabetoped@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- 101 patient-e-s adultes (-17.2%) et 51 enfants (+18.6%) suivi-e-s par les infirmières en diabétologie du Réseau
- L'équipe a fonctionné en service réduit, un congé maternité n'ayant pu être compensé qu'à hauteur d'un 20%



SOUTENIR

Le Dispositif d'Accompagnement et de Coordination des parcours complexes (DAC) vise à favoriser le maintien à domicile des patient·e·s en situation médico-sociale complexe. Il agit comme médiateur pour assouplir les prises en charge et identifier des solutions adaptées, en s'appuyant sur une connaissance fine des ressources régionales et cantonales.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a constitué une étape importante pour le DAC avec son rattachement organisationnel au BRIO, renforçant la cohérence entre orientation, coordination et accompagnement des situations complexes, ainsi que la proximité entre les équipes concernées. Dans un contexte de parcours de soins de plus en plus imbriqués entre domicile, hôpital, hébergement et psychiatrie, cette organisation facilite les échanges, améliore les relais et soutient une prise en charge plus intégrée au bénéfice des personnes concernées.

ACTUALITÉ

En 2026, l'objectif est de consolider le rapprochement organisationnel et de préciser le positionnement du DAC au sein du dispositif régional. L'accent sera mis sur le renforcement des interfaces avec les partenaires, l'harmonisation des pratiques et le suivi des situations complexes nécessitant une coordination dans la durée. Il s'agira également de rendre les missions du DAC plus lisibles, de consolider sa collaboration avec le BRIO et les acteur·trice·s du réseau, ainsi qu'à garantir une coordination adaptée aux situations présentant des enjeux médico-sociaux particulièrement complexes.

Tél. 021 967 22 84 / dac@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 57 personnes suivies (+21%) dont 33 nouvelles demandes (+65%)



ÉVALUER

Aborder les difficultés liées à l'âge et leur impact dans la vie quotidienne est souvent compliqué pour les seniors. La Consultation Gériatrique Ambulatoire (CGA) offre ainsi un espace d'écoute et propose un bilan de santé, accompagné de recommandations pour améliorer le quotidien.

FAITS MARQUANTS

En 2025, les quatre Réseaux ont poursuivi leurs travaux d'harmonisation des pratiques en matière de CGA. Cette collaboration a permis de valoriser son rôle auprès du Canton et de consolider sa reconnaissance dans la prise en charge des personnes âgées. Les travaux se poursuivront afin de renforcer son ancrage régional et d'assurer une approche harmonisée à l'échelle cantonale.

ACTUALITÉ

- > L'arrivée d'une nouvelle infirmière coordinatrice à la CGA permet de renforcer les liens avec les partenaires du terrain, notamment Le Maillon, afin d'améliorer le dépistage précoce des syndromes gériatriques.
- > Parallèlement, des réflexions sont menées avec le Service de Gériatrie et Réadaptation dans le cadre du projet du Samaritain, en vue de développer les synergies entre l'ambulatorio et le domicile.

Tél. 021 967 22 87 / consultger@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 68 CGA réalisées en EMS, à domicile ou au RSHL (une demi-journée par consultation, y compris le rapport)
- > 38% des CGA réalisées lors d'un hébergement de court séjour (+3%)



ACCOMPAGNER

Les soins palliatifs ont pour raison d'être de soulager la souffrance des personnes malades, d'améliorer leur qualité de vie et celle de leurs proches, tout en donnant de la valeur au temps qui reste. L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) propose un accompagnement et un soutien de qualité, y compris aux professionnel·le·s de 1^{ère} ligne.

FAITS MARQUANTS

- > Le profil des patient·e·s évolue, avec une part croissante de personnes atteintes de maladies chroniques (insuffisances respiratoires, rénales, cardiaques, pathologies neurologiques), entraînant des suivis plus longs qu'en oncologie.
- > Grâce à son expertise et à son travail en réseau, l'EMSP assure un accompagnement rapide, coordonné et adapté, centré sur la gestion des symptômes, l'évaluation globale des besoins et la prise en compte des dimensions psychologiques et existentielles.
- > Dans cette dynamique, l'équipe renforce deux prestations complémentaires : un accompagnement spirituel, offrant un espace d'expression et de sens autour des émotions et du vécu, et un soutien psychologique visant à traverser les périodes difficiles et à préserver l'équilibre personnel et familial.
- > En 2025, une collaboratrice a obtenu le DAS en soins palliatifs. L'ensemble de l'équipe dispose d'une formation certifiante dans le domaine, renforçant ainsi le niveau d'expertise de l'EMSP.

ACTUALITÉ

- > Dans le cadre du projet "Offre en soins palliatifs dans l'Est vaudois", l'analyse des questionnaires retournés permet une 1^{ère} lecture de la situation et met en évidence plusieurs éléments.
- > A ce stade, les données ne font pas apparaître de besoins non couverts en soins palliatifs. Elles révèlent toutefois une connaissance encore partielle des soins palliatifs généraux et spécialisés parmi les partenaires, avec une certaine confusion entre les différents niveaux d'expertise.
- > La formation du personnel en soins palliatifs semble également limitée, en dehors des actions de sensibilisation existantes.
 - > Dans ce contexte, le COPIL a identifié la formation comme premier chantier prioritaire.
- > L'EMSP est reconnue comme partenaire de référence, elle ne s'en tient toutefois pas à cette reconnaissance et poursuit le renforcement de ses compétences, notamment en évaluation clinique, afin de mieux répondre aux situations complexes.

Tél. 079 366 96 86 / emsp@rshl.ch

QUELQUES CHIFFRES

- > 531 patient·e·s suivi·e·s par l'EMSP (+14.9%)
- > 24 nouvelles demandes (hors situations palliatives suivies à domicile) ont été adressées à l'EMSP par le PSPE (-7.7%)

COUP DE PROJECTEUR N°1

Le Diagnostic Territorial de Santé (DTS) est né de la volonté du Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) de mieux connaître les besoins de la population afin d'orienter ses actions, ses projets et le développement de l'offre de santé sur son territoire. Il s'inscrit dans les missions des réseaux de soins, qui visent notamment à coordonner les acteur·trice·s et à contribuer au développement de projets répondant aux besoins régionaux.

Initialement lancé dans le cadre de la réflexion autour de la transformation de l'ancien Hôpital du Samaritain en Centre de Santé Communautaire, le projet a rapidement été étendu à l'ensemble du territoire du RSHL. L'objectif était de disposer d'une vision globale et durable des enjeux régionaux de santé.

Le DTS repose sur l'analyse de données démographiques, socio-économiques, environnementales et territoriales. Il permet d'identifier les besoins actuels et futurs de la population, les inégalités d'accès aux prestations ainsi que les principaux déterminants de santé.

Au-delà de son volet analytique, le DTS constitue un outil d'aide à la décision pour les partenaires socio-sanitaires et les autorités cantonales et communales. Il soutient la planification des prestations et le développement de projets adaptés aux réalités locales, avec une ambition simple : mieux connaître le territoire pour mieux agir.

TÉMOIGNAGE

"Au-delà de son intérêt opérationnel, le DTS constitue une infrastructure de recherche en santé publique. En croisant des données géographiques, démographiques, socio-économiques, environnementales et sanitaires à une échelle fine, il met en évidence des disparités territoriales et des interactions entre les déterminants de santé souvent invisibles dans les analyses régionales ou cantonales. Il fournit ainsi une base scientifique robuste pour comprendre les besoins des populations, orienter les priorités et évaluer les interventions."

Cette approche s'inscrit dans les pratiques internationales du DTS qui visent à produire des connaissances directement mobilisables par les décideurs. En associant analyses quantitatives, cartographie et expertise des acteur·trice·s de terrain, le DTS favorise une recherche partenariale et le transfert des connaissances vers l'action. Son extension au Pays-d'Enhaut et son articulation avec la plateforme collaborative URBASAN renforcent enfin son potentiel comme outil de suivi longitudinal et d'évaluation des politiques de santé."

P^r Stéphane Joost

Groupe de recherche et d'analyse géospatiale, EPFL

Pour la version complète :



COUP DE PROJECTEUR N°2

Le Plateau Villars-Gryon (PVG) est confronté à un enjeu structurel majeur : le départ à moyen terme des deux médecins actuellement en exercice, combiné à une augmentation durable de la demande de soins en région de montagne. Plusieurs pistes ont été explorées ces dernières années, sans qu'aucune ne permette d'assurer une solution pérenne.

Dans ce contexte, la commune de Gryon a validé en 2026 un crédit de CHF 2,2 millions destiné à transformer un ancien restaurant en Maison de Santé. Ce projet vise à offrir une infrastructure moderne et attractive pour de futur·e·s professionnel·le·s de santé, tout en répondant aux besoins croissants de la population résidente et touristique.

La future structure devrait accueillir plusieurs médecins ainsi que d'autres professionnel·le·s de la santé dans une logique de collaboration interdisciplinaire. Le RSHL soutient cette démarche et préconise la mise en place d'une organisation mutualisée, adaptée aux pratiques actuelles des jeunes médecins et aux nouvelles formes d'exercice de la médecine de 1^{er} recours.

La création de cette Maison de Santé représente une opportunité importante pour renforcer l'attractivité du PVG et garantir, à long terme, la continuité et l'accessibilité de l'offre de soins de 1^{er} recours sur le territoire.

TÉMOIGNAGE

"Le Plateau Villars-Gryon (PVG) fait face depuis longtemps à un déficit de médecins, confirmé par une étude de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) de Lausanne réalisée en 2019. Après cette constatation, les communes d'Ollon et de Gryon ont mené de nombreuses discussions; l'ancien municipal Georges Vittoz a joué un rôle important pour entretenir la dynamique autour de ce dossier. En 2025, une équipe de jeunes médecins de la région, accompagnée par le RSHL, a présenté aux deux municipalités un projet de cabinet de groupe. La municipalité de Gryon, favorable, a rapidement identifié des locaux adaptés sur la place de la Barboleuse. L'approbation du conseil communal a permis d'engager la phase concrète : les rénovations sont en cours et une ouverture progressive est prévue début 2027. Au-delà du bénéfice sanitaire attendu pour le PVG, ce cabinet devrait renforcer la cohésion sociale locale et favoriser le partage de compétences. La commune de Gryon remercie chaleureusement toutes les personnes et organisations ayant porté le projet."

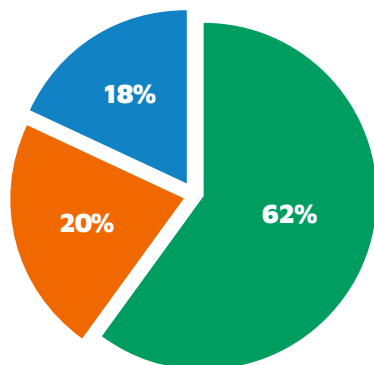
Pierre-Etienne Cherix

Municipal commune de Gryon

Pour la version complète :



LES COMPTES EN BREF



Total des produits :	12'960'617.-	Montant attribué aux fonds affectés :	1'207'992.-
Total des charges :	11'551'176.-	Montant attribué aux fonds libres :	201'449.-
Résultat total :	+1'409'441.-		

Contributions cantonales VD :	8'016'777.-
Participations des membres :	2'561'734.-
Autres recettes (facturation prestations aux patient-e-s, personnel mis à disposition, participation VS, etc.) :	2'382'106.-

Les charges salariales représentent 82.6% des charges totales (y compris charges salariales du personnel mis à disposition par les institutions membres).

LE COMITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

Membres du Comité de direction

M. Jean de Gautard
M^{me} Christine Chevalley
M^{me} Christine-Ambre Félix
M^{me} Muriel Ferrara
M^{me} Caroline Gigon
M^{me} Jennifer Helfer
M. Yvon Jeanbourquin
M. Olivier Giet (depuis 1^{er} janvier 2026)
M. Christian Moeckli
M. Sébastien Monnay
M. Gérard Moulin

M^{me} Anne Parelle
M^{me} Audrey Bubloz
M. Vincent Matthys

Assemblée générale

M. Jean de Gautard
M. Gérard Moulin

Groupes représentés

Président

Communes du district Riviera/Pays-d'Enhaut

Soins à domicile

Communes du district d'Aigle

Etablissements psycho-sociaux médicalisés

Médecins libres praticiens

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

Hôpitaux somatiques

Secteur psychiatrique (Est)

Commission régionale de soins de longue
durée des districts de Monthey/St-Maurice

EMS de gériatrie et psychiatrie de l'âge avancé

Membre invitée

Membre invité

Président

Vice-Président

Le rapport de l'organe de révision ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2025 se trouvent sur notre site web, rubrique "**A PROPOS/Nos publications/Rapports d'activité**".

Pour la rédaction de certaines parties de ce rapport, le Réseau Santé Haut-Léman s’est appuyé sur des outils d’intelligence artificielle générative en tant qu’aide à la rédaction et à la mise en forme.



Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6a
1847 Rennaz

Tél. 021 967 22 67
info@rshl.ch
www.reseau-sante-haut-leman.ch



Consultez
notre site
internet